

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/316256289>

Une rétrospective des dispositifs de la politique de l'emploi en Algérie (1997–2015) : L'évaluation macroéconomique et l'inégalité d'insertion selon le genre et l'âge

Conference Paper · April 2017

CITATION

1

READS

1,142

2 authors:



Lamia Benhabib

Abdelhamid Ben Badis University (Mostaganem) & Abou Bakr Belkaid University (...)

13 PUBLICATIONS 7 CITATIONS

SEE PROFILE



Philippe Adair

University of Paris-Est

83 PUBLICATIONS 135 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Economic development in agriculture and tourism. [View project](#)



Economic analysis and history of economic theories [View project](#)

3^{èmes} Journées Economiques et Financières Appliquées JEFA'17, 28-29 avril 2017

La Tunisie démocratique face à ses nouveaux défis économiques et financiers

**Une rétrospective des dispositifs de la politique de l'emploi en Algérie (1997-2015) :
L'évaluation macroéconomique et l'inégalité d'insertion selon le genre et l'âge**

Lamia BENHABIB¹ et Philippe ADAIR²

Résumé

La communication examine les dispositifs de création d'emploi mis en œuvre par les pouvoirs publics en Algérie dans le cadre de la politique d'activation depuis le Programme d'Ajustement Structurel au milieu des années 1990. Elle analyse leur impact en termes du nombre d'emplois créés, selon les caractéristiques de l'âge, du diplôme et du genre des chômeurs. Au regard du court- moyen terme, l'impact macroéconomique de ces dispositifs s'avère faible. Du point de vue qualitatif, les emplois aidés sont précaires et la défaillance des jeunes entrepreneurs se manifeste. Le chômage des jeunes en Algérie est une caractéristique structurelle du marché du travail qui affecte notamment les jeunes diplômés et les femmes de manière inégale. L'analyse de l'effet différencié de ces dispositifs sur l'insertion des jeunes et des femmes, révèle une inégalité de genre.

Mots-clés : Algérie, création d'emploi, diplômés, femmes, jeunes, politiques de l'emploi.

JEL: J16, J24

**A retrospective of the employment policy devices in Algeria (1997-2015):
Macroeconomic assessment and unequal inclusion according to gender and age**

Abstract

The paper examines the job creation devices implemented by public authorities in Algeria within the framework of the activation policy since the Structural Adjustment Program in the mid-1990s. It analyses their impact as regards the number of jobs created, according to the characteristics of age, diploma and gender of the unemployed. On the short-run, the macroeconomic impact of these devices is weak. From a qualitative perspective, subsidised jobs are precarious and failure of young entrepreneurs occurs. Unemployment among young people in Algeria is a structural feature of the labour market, affecting young graduates and women unevenly. These devices encapsulate a distinct effect upon youth and women, which reveals gender inequality in occupational inclusion.

Keywords: Algeria; Graduates; Job creation; Labour market policies; Women; Youth.

¹ ERUDITE, Université Paris-Est Créteil, France. Email: lamia.benhabib@hotmail.com

² ERUDITE, Université Paris-Est Créteil, France. Email: adair@u-pec.fr

1. Introduction

Les politiques de l'emploi désignent un ensemble de mesures visant à lutter contre le chômage, à soutenir la création d'emplois et/ou le maintien des emplois existants (L'Horty, 2013). Les travaux consacrés à l'étude et l'évaluation de ces politiques restent controversés. La flexibilisation du marché du travail s'accompagnerait d'un niveau de chômage inférieur relativement aux marchés rigides (Nickell, 1997 ; Nickell *et al.*, 2005 ; Bassanini et Duval, 2009). La durée des formations dispensées aux jeunes chômeurs influencerait positivement leur durée dans l'emploi. D'autres travaux soulignent cependant le coût élevé de certaines politiques face à une efficacité limitée (Bunel *et al.*, 2012 ; L'Horty, 2013 ; Carbonnier *et al.*, 2014).

D'inspiration keynésienne, les politiques en faveur de l'emploi en Algérie reposent sur la redistribution des revenus de l'État en faveur des classes sociales les plus défavorisées. En dépit de l'effet manifeste de la stratégie de l'emploi sur le niveau du chômage, les jeunes diplômés restent durement frappés par le chômage et la réussite scolaire et universitaire des femmes ne les épargnent pas du risque de chômage. Ce papier examine les différents dispositifs mis en œuvre par les pouvoirs publics dans le cadre de la politique d'activation depuis le Programme d'Ajustement Structurel au milieu des années 1990. La première section analyse le lien entre croissance et emploi en testant la loi d'Okun en Algérie. La deuxième section dresse l'inventaire des politiques menées en faveur des jeunes depuis les années 1990, avant d'estimer leur impact en termes du nombre d'emplois créés, selon les caractéristiques de l'âge, du diplôme et du genre des chômeurs. La troisième et quatrième section s'intéressent au chômage d'insertion des jeunes diplômés et des jeunes femmes respectivement.

2. Les dispositifs d'insertion : historique, inventaire et statistiques descriptives

2.1. Historique et inventaire

Le chômage commença à se manifester de manière prononcée en Algérie à partir de 1986 suite à la crise économique engendrée par l'effondrement du prix du pétrole, qui a incité le pays à recourir entre 1994 et 1997 au Plan d'Ajustement Structurel (PAS) sous l'égide du Fonds Monétaire International (FMI) en contrepartie du rééchelonnement de sa dette extérieure. Ce programme a certes permis le rétablissement des équilibres macro-financiers mais au prix d'opérations de restructuration et de liquidation d'entreprises étatiques qui se sont soldées par des licenciements massifs estimés à plus de 405 000 pertes d'emplois entre 1995 et 1998 (Musette *et al.*, 2003).

Portée par la redistribution de la rente pétrolière, toute une série de réformes est initiée depuis 1989 visant à promouvoir l'emploi des jeunes chômeurs avec le soutien financier des pouvoirs publics. Selon la typologie de l'OCDE, les politiques actives du marché du travail sont apparues sous trois formes en Algérie : l'aide à la création d'entreprises ou à l'auto-emploi, l'insertion à travers des CDD ou des emplois d'attente et l'amélioration de l'employabilité des chômeurs à travers la formation/reconversion et l'aide à la recherche d'un emploi.

Musette (2011) classe ces orientations en « trois générations de dispositifs ». La première génération couvrant la période de 1989 à 1997 et née suite aux révoltes d'octobre 1988, est venue atténuer les effets négatifs du PAS sur le marché du travail (compressions massives d'emplois et chute du pouvoir d'achat des ménages). Période qui a abouti à la création, à partir de 1994, de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), l'Agence de Développement Social (ADS) et l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ). Ces institutions contribuent alors à produire les premiers effets sur le marché du travail. La deuxième génération couvre la période de 1998 à 2007 et donnera naissance à l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM), l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) en complément de l'ADS. Enfin, la troisième génération encore en cours démarre en 2008 et se caractérise par la mise en place d'une Politique Nationale de l'Emploi et de lutte contre le Chômage (PNEC). Dans la continuité des politiques antérieures, de nouvelles mesures ont été prises après les événements de janvier 2011 ; les politiques du marché du travail se

sont vues renforcées, les emplois d'attente révisés et le secteur informel ciblé. Après une hausse du taux de chômage durant la première période passant de 21,4% en 1987 à 26,4% en 1997, la tendance s'inverse dès l'année 2000 passant d'un un pic de 29% à 11,3% en 2008 pour s'établir à 10,5% en 2016 (ONS, 2012 ; 2016).

Le tableau 1 présente les différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics. Deux départements ministériels (annexe 1) interviennent à travers leurs agences pour la régulation du marché du travail, en l'occurrence le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS) ainsi que le Ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille (MSNF).

Tableau 1 – La politique de promotion de l'emploi des jeunes en Algérie*

Agence	Programme	Période	Groupe cible	Contenu du dispositif
	PEJ (Programme d'Emploi des Jeunes)	1988-1989	Jeunes chômeurs (16-27 ans)	- Création d'emplois temporaires dans des chantiers d'utilité publique - Formation des primo-demandeurs d'emploi sans qualification professionnelle
	DIPJ (Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes)	Depuis 1990	Primo-demandeurs d'emploi peu qualifiés (19-30 ans)	- ESIL (Emplois Saisonniers d'Initiative Locale) : 6-12 mois ; 34% du SNMG - Création de micro activités : financement jusqu'à 3 millions DZD (30% de subvention et 70% de crédit bancaire) - Formation des promoteurs (6 mois)
ADS	DAIS (Programme d'activité d'insertion sociale) en remplacement de l'ESIL et de l'IAIG (Activité d'Intérêt Général) depuis 2012	Depuis 1995	Familles sans revenu (16-65 ans)	Indemnité mensuelle en contrepartie d'activités d'intérêt général (6000 DZD ; 2 ans renouvelables)
	TUP-HIMO (Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'Œuvre)	Depuis 1997	Chômeurs (18-59 ans)	Rémunération d'emplois temporaires dans le cadre de l'entretien d'infrastructures publiques (SNMG sur 3 mois)
	PID (Programme d'Intégration des Diplômés) en remplacement du CPE (Contrats de Pré-Emploi)	Depuis 1998	Jeunes diplômés (19-35 ans) en situation précaire	Placement des diplômés universitaires (10000 DZD/mois) et Techniciens (8000 DZD/mois) dans les administrations publiques (1 an renouvelable)
ANSEJ	Micro-entreprise	Depuis 1997	Chômeurs qualifiés (18-35 ans) ^a	Financement de création de micro-entreprises sous trois formules : - Triangulaire (jeune promoteur, ANSEJ, banque) plafonné à 10 millions DZD - Mixte (promoteur, ANSEJ) - Autofinancement : avantages fiscaux et parafiscaux uniquement
ANGEM	Micro-crédit	Depuis 2004	Chômeurs de plus de 18 ans	Financement de la création d'activités économiques (petits équipements, matière première, etc.) sous deux formules : - Mixte (ANGEM/promoteur) plafonnés à 100000 DZD et 1 million DZD -Triangulaire réunissant l'ANGEM, le promoteur et la banque : réduction (5-20%) du taux bancaire
ANEM	DAIP (dispositif d'aide à l'insertion professionnelle)	Depuis 2008	Jeunes diplômés (19 à 35 ans)	- CID : contrat d'insertion (1 an) pour les diplômés universitaires (15000 DZD/mois) et techniciens supérieurs (10000DZD/mois) - CIP : contrat d'insertion professionnelle (1 an) pour les diplômés de l'enseignement secondaire/technique en entreprise (8000 DZD/mois) et dans l'administration publique (6000 DZD/mois)

				- CFI : contrat de formation-insertion (1 an) pour les chômeurs non qualifiés (4000 DZD/mois) - CTA : contrat de travail aidé (partage des coûts du travail entre l'État et l'employeur) au terme de l'un des contrats ci-dessus (3 ans)
--	--	--	--	---

* La CNAC ne ciblant pas les jeunes, mais les 35-50 ans, ne figure pas ici.
Source : Benhabib (2017) ; Musette (2014) et sites internet des différentes agences.

2.2. Evaluation quantitative des différents dispositifs

Activité d'intermédiation de l'ANEM et les programmes pour l'emploi des jeunes

L'ANEM a joué un rôle central dans la régulation du fonctionnement du marché du travail avec 2 093 262 de placements opérés entre 2006 et 2016 (annexe 2). En 2016, une part importante (75%) des placements a été réalisée dans le secteur privé dont plus de 89% dans le secteur privé national. S'agissant du type de contrat, seuls 9% des placements représentaient des Contrats à Durée Indéterminée (CDI), le reste étant des emplois temporaires. Pour ce qui est du secteur d'activité, les Services absorbent le plus d'emplois avec 35% des placements aux côtés de l'Industrie et du BTPH qui affichent 32% et 29,7% respectivement. Avec 3% des placements en 2016, l'agriculture se place en dernière position (ANEM, 2017).

Tableau 2 – Bilan ANEM et programmes pour l'emploi des jeunes (2006-2016) - données en stocks

ANEM	Placements classiques		Placements DAIP / Insertions (depuis 2008)	Total
	OPAP* (depuis 2010)	CTA (depuis 2009)		
2 093 262	37 043	261 990	2 033 583	4 425 878

*OPAP : données disponibles uniquement pour la période 2010-2014

Source: ANEM (2015 ; 2016 ; 2017)

Les Organismes Privés Agréés de Placement (OPAP) enregistrent 37 043 placements depuis 2010, soit 2,2% en 2010 et 3,1% en 2014³. Le tableau 2 reprend le bilan de l'ANEM sur la période 2006-2016.

Tableau 3 – Répartition des placements par tranches d'âge et sexe (2014)

Tranches d'âge	Genre		Total	%	% cumulé
	Hommes	Femmes			
16 à 19 ans	7550	555	8105	3	3
20 à 24 ans	44009	5023	49 032	16	19
25 à 29 ans	64156	7174	71330	23	42
30 à 35 ans	64987	5649	70 636	23	65
36 à 39 ans	33 575	3114	36 689	12	77
40 à 49 ans	44 334	4127	48 461	16	93
50 et plus	18 857	1273	20 130	7	100
Total	277 468	26915	304 383	100%	-

Source : ANEM (2015)

La répartition des placements de l'ANEM selon l'âge et le genre pour l'année 2014 (tableau 3) laisse apparaître des disparités significatives. Les jeunes (15-24 ans) détiennent la 3^e place (19%) en termes de nombre de bénéficiaires derrière les 25-29 ans (23%) et les actifs âgés de 30 à 35 ans (23%). Cette situation est paradoxale à deux niveaux ; les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent la part la plus importante (40%) du total des demandeurs d'emploi en 2014 mais ne bénéficient pas du plus grand nombre de placements via l'ANEM bien que les jeunes soient la cible prioritaire de la politique nationale de l'emploi. De plus, la proportion des placements réalisés par l'ANEM chez les moins de 30 ans est en baisse de 4 points de pourcentage : 46% en 2008 (CNES, 2016) et 42% en 2014 (ANEM, 2015).

³198 776 placements réalisés en 2010 (ANEM, CTA, OPAP) ; 351 645 placements réalisés en 2014 (ANEM, CTA, OPAP).

Pour ce qui est des femmes, elles sont à peine 9% à avoir contracté un emploi via l'ANEM. Ce chiffre dérisoire représente 7,6% du nombre de femmes en situation de chômage contre 32% pour les hommes bénéficiaires.

Notons cependant l'évolution des placements de l'ANEM (tous sexes confondus) de 138% entre 2008 et 2015 (cf. annexe 2).

S'agissant du niveau d'instruction, il ressort du tableau 4 que plus de la moitié des placements pour l'année 2014 ont concerné les actifs de niveau d'instruction moyen. Les universitaires représentent seulement 12% du total des placements (75% d'hommes et 25% de femmes). La part des femmes universitaires placées via l'ANEM est toutefois plus importante (32%) relativement à celle des hommes de même niveau d'instruction (10%). La répartition des diplômés selon le sexe et le niveau d'instruction n'est pas disponible au niveau des publications de l'ONS. Les enquêtes emploi ONS ne prennent pas en charge (ou ne publient pas) ce type de répartition. Ce n'est de ce fait pas repris par le CNES.

Tableau 4 – Répartition des placements par niveaux d'instruction (2014)

Niveaux d'instruction	Homme	%	Femme	%	Total	%
Sans niveau d'instruction	29 930	11	2 041	8	31 971	11
Primaire	35 150	13	2 085	8	37 235	12
Moyen	146 075	53	8 388	31	154 463	51
Secondaire	39 862	14	5 656	21	45 518	15
Universitaire	26 451	10	8 745	32	35 196	12
Total	277 468	100	26 915	100	304 383	100
%	91%		9%			

Source : ANEM (2015)

Concernant la promotion de l'emploi salarié des jeunes, le DAIP a permis l'insertion de plus de 2 000 000 de jeunes à travers les trois volets CID, CIP, CFI. Les femmes y sont nettement représentées avec une part de plus de 53% pour l'année 2014, notamment au niveau du CID et CIP (tableau 5). Le CTA atteint un nombre de 261 990 actifs ayant bénéficié d'un contrat permanent entre 2009 et 2016 (ANEM, 2017). Cependant l'insertion des jeunes demeure fragile, les emplois créés sont temporaires ; la durée des contrats est limitée à deux années maximum (une année renouvelable une fois), ce qui retarde provisoirement le chômage sur le marché du travail.

Tableau 5 – Répartition des placements DAIP et CTA (2014)

Placement		Homme	Femme	Total	%
CTA	CID	9 637	15 845	25 482	54
	CIP	8 506	9 601	18 107	38
	CFI	2 751	922	3 673	8
	Total	20 894	26 368	47 262	100
DAIP	CID	11 934	27 811	39 745	35
	CIP	14 259	23 307	37 566	33
	CFI	26 792	9 314	36 106	32
	Total	52 985	60 432	113 417	100%

Source : ANEM (2015)

Création d'emploi dans le cadre du filet social

Ces programmes totalisent 6 159 238 emplois sur la période 1997-2014, soit environ 34 2000 bénéficiaires par an en moyenne. Le tableau 6 reprend les réalisations des quatre programmes en faisant ressortir une part dominante du DAIS (ex ESIL) et l'IAIG qui intègre le DAIS à partir de 2012. La proportion des jeunes bénéficiaires du DAIS (<30 ans) a chuté de près de 88% en 2008 à 34% en 2014 (CNES, 2016). Le PID occupe une part croissante de femmes qui représentent plus de 79% des bénéficiaires en 2014 contre 63,8% en 2008 (CNES, 2016).

Il y a lieu de souligner qu'il ne s'agit pas d'emplois à proprement parler mais plutôt d'emplois « d'attente » destinés à atténuer les difficultés des couches sociales les plus défavorisées de la

population algérienne. Pour Layard⁴ (2004) et Zajdela (2009), un « mauvais » emploi vaut mieux que pas d'emploi du tout. Ce qui justifierait de mener des politiques visant à absorber les chômeurs à travers des emplois temporaires.

Tableau 6 – Bilan des dispositifs du filet social

TUP-HIMO (1997-2014)	DAIS (ESIL anciennement) (1997-2014)	IAIG (1997-2012)	PID (CPE anciennement) (1997-2014)	Total
659 299	2558 244	2 439 415	502 280	6 159 238

Sources : CNES (2016) ; Gouvernement algérien (2010) ; Musette (2013) ; ONS (2003) ; Portail Premier Ministre (2009 ; 2012)

Aide à la création de micro-entreprises

En matière de soutien à la création d'activités et l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes, on note une progression appréciable du nombre de projets de micro-entreprises financés par l'ANSEJ et l'ANGEM. Le tableau 7 reprend le bilan de ces dispositifs depuis leur lancement. Ainsi, 1 143 470 projets ont été financés donnant naissance à plus de 2 000 000 d'emplois directs en sachant que ces derniers sont projetés et pas forcément créés. On observe une moyenne d'environ 2 emplois par projet pour les deux dispositifs réunis.

Tableau 7 – Bilan des dispositifs de création de micro-entreprises

Nombre de projets financés	Emplois potentiels	Nombre moyen d'emplois par projet
ANSEJ (1997-2016*)		
364 445	870 617	2,4
ANGEM (2005-2016**)		
779 025	1 168 540	1,5
Ensemble		
1 143 470	2 039 157	2

*Cumulé au 30/06/2016 ; **Cumulé au 30/11/2016

Sources : ANGEM (2017);MIM (2016a)

Le taux de féminité des projets financés par l'ANSEJ est estimé à 10% à juin 2016 (MIM, 2016a) et 7% pour les moins de 30 ans pour l'année 2014 (CNES, 2016). L'ANGEM enregistre une part de plus de 62% des financements de projets accordés aux femmes. Ceci peut s'expliquer par la nature de ce dispositif destiné à financer de petites activités à domicile ou bien le BFR de démarrage telle que la matière première. En effet, plus de 81% des projets financés au profit des jeunes femmes en 2014 se concentraient dans l'Artisanat (17% pour l'ANSEJ) suivi des Services à hauteur de 14%(16% pour l'ANSEJ), alors que le secteur le plus attractif au niveau de l'ANSEJ est celui des professions libérales avec 44% de projets féminins financés (MIM, 2016a).

Les jeunes (18-29 ans) représentent 37% du total des bénéficiaires de l'ANGEM(2017). Les sortants de l'enseignement supérieur ne sont touchés par ce dispositif qu'à hauteur de 4% de l'ensemble des PNR (contre près de 50% pour les niveaux moyens). L'ANGEM met l'accent par ailleurs sur l'amélioration des compétences des jeunes primo-demandeurs. En 2015, 19 236 actifs ont bénéficié de formations dans divers domaines d'activité (gestion des TPE, éducation financière, etc.) sur un total de 156 537 promoteurs formés depuis sa création (2005-2016).

L'appréciation de l'efficacité de la stratégie nationale de l'emploi ne devrait toutefois pas se limiter au nombre d'emplois créés ou de projets financés mais nécessite l'analyse de la cohérence des différents dispositifs mis en œuvre ainsi que la mesure de leurs impacts en termes de régulation du marché du travail.

2.3. L'effet des dispositifs publics sur la dynamique du chômage en Algérie

Nous proposons ici de confronter les réalisations des différentes mesures en fonction du nombre d'emploi créés annuellement et des niveaux d'emploi et de chômage correspondants (tableaux 8 et

⁴ « Le bonheur humain est plus affecté par l'absence d'emploi que par le type d'emploi » (Layard, 2004, 2, notre traduction).

8 bis). Nous devons cependant être prudents lors du recours à ces chiffres, le nombre d'emplois créés pouvant être surévalué (emplois temporaires, estimations, etc.). Ajoutons à cela la difficulté d'accès à l'information ainsi que la divergence des chiffres publiés, ce qui laisse supposer une fiabilité restreinte. Il aurait été plus pertinent de se pencher sur les catégories les plus vulnérables du marché du travail algérien, en l'occurrence les jeunes diplômés et les jeunes femmes. Les données publiées ne permettent pas ce type d'analyse hormis quelques informations dispersées et non continues. Nous nous limiterons ainsi aux chiffres globaux tous sexes confondus.

Tableau 8 – Effet des dispositifs sur le niveau de l'emploi et du chômage (1997-2007)

	1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Filet social	355305	220013	241787	251355	264463	320580	303342	434658	468043
DAIP	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CTA	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANSEJ		28735	20152	19631	14771	19077	30376	24500	22685
CNAC	-	-	-	-	-	34	5159	6078	6949
ANGEM	-	-	-	-	-	-	4994	33331	25847
Total emploi	355305	248748	261939	270986	279234	339691	343871	498567	523523
Population occupée	5708000	6180000	6229000	6482000	6684000	7798000	8044000	8869000	8594000
Taux d'emploi (%)	-	30,5	29,8	30,3	30,4	34,7	34,7	37,2	35,3
Population au chômage	2049000	2511000	2339000	2032000	2078000	1672000	1448000	1241000	1375000
Taux de chômage (%)	26,4	29,5	27,3	25,9	23,7	17,7	15,3	12,3	13,8

Sources : ANEM (2015) ; ANGEM (2017) ; CNES (2016) ; Gouvernement algérien (2010) ; Musette (2013) ; ONS (2012) ; Portail Premier Ministre (2009 ; 2012)

Tableau 8 bis – Effet des dispositifs sur le niveau de l'emploi et du chômage (2008-2016)

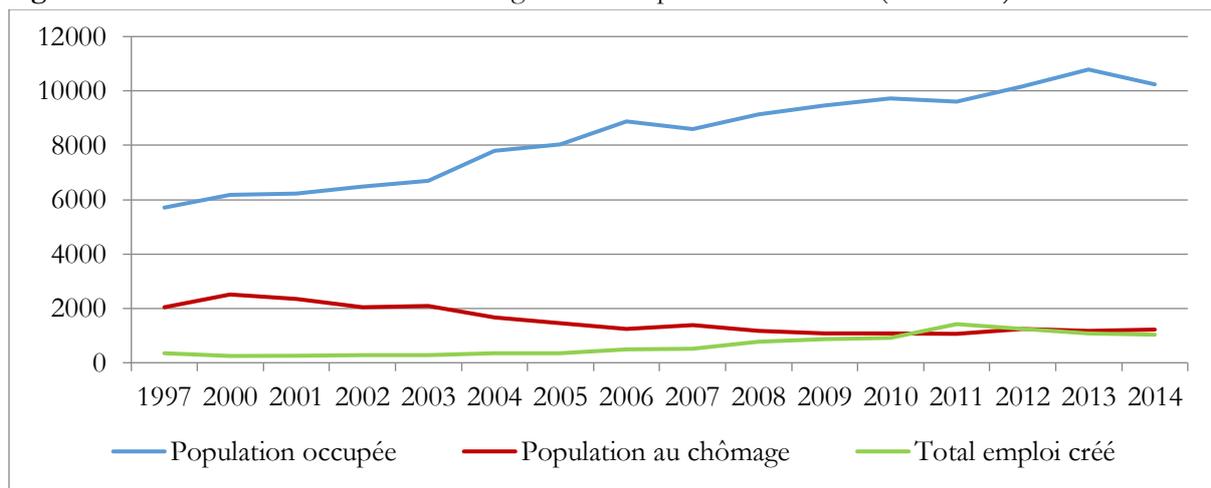
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Filet social	499932	428929	467411	445580	544698	585332	605762	-	-
DAIP	164296	277618	273141	660810	241993	138973	113417	95084	68287
CTA	-	8027	16937	24188	41753	49076	47262	39445	35302
ANSEJ	31418	57812	60132	92682	129203	96233	40856	51670	15119*
CNAC	5781	9574	15804	35953	59125	41786	37000	37921	13655*
ANGEM	63148	91101	77934	161417	219641	166053	176315	126152	22607*
Total emploi	764576	873061	911359	1420630	1236413	1077453	1020612	350272	103589
Population occupée	9145000	9472000	9735000	9599000	10170000	10788000	10239000	10594000	10895000
Taux d'emploi (%)	37,0	37,2	37,6	36,0	37,4	39,0	36,4	37,1	37,8
Population au chômage	1170000	1072000	1076000	1063000	1253000	1175000	1214000	1337000	1198000
Taux de chômage (%)	11,3	10,2	10,0	10,0	11,0	9,8	10,6	11,2	10,5

*au 30/06/2016

Source : ANEM (2015 ; 2016 ; 2017) ; ANGEM (2017) ; CNES (2016) ; Gouvernement algérien (2010) ; MIM (2015a ; 2015b ; 2016a ; 2016b) ; Musette (2013) ; ONS (2016) ; Portail Premier Ministre (2009 ; 2012)

Il est observé qu'à mesure que les dispositifs évoluent, le volume de la population occupée augmente et inversement pour la population au chômage (figure 1). Celle-ci est divisée par deux entre 2000 et 2016. Durant cette période, le taux d'emploi gagne timidement quelques points de pourcentage (+7 points) chargé par le poids des faibles taux féminins qui ne dépassent pas 15% (figure 2).

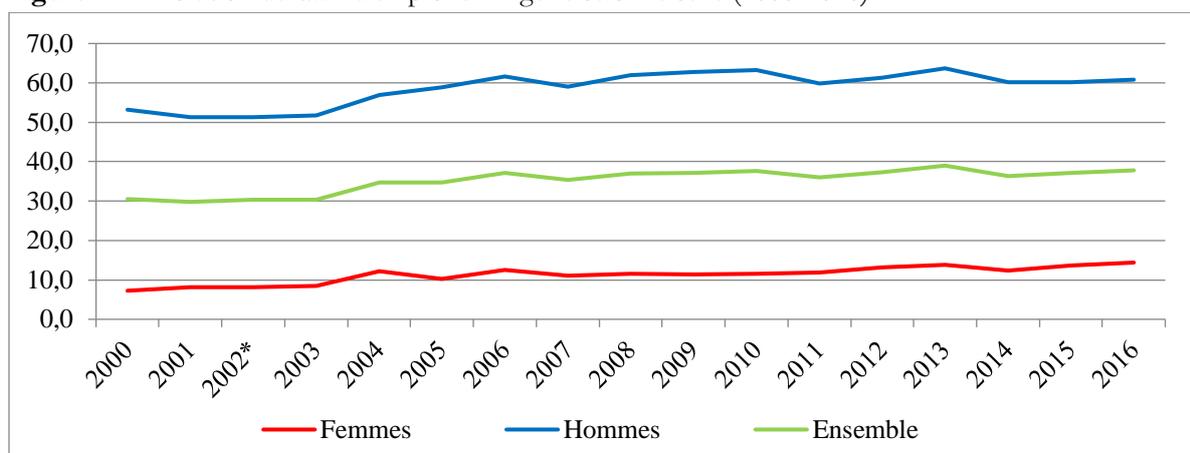
Figure 1– Évolution du marché du travail algérien sur la période 1997-2014 (en milliers)



Source : Tableaux 8 et 8 bis

Globalement, tous les dispositifs introduits par les pouvoirs publics ont contribué à atténuer le chômage mais restent insuffisants au regard du nombre important de jeunes qui viennent s'ajouter annuellement au rang des chômeurs : 300 000 nouveaux demandeurs d'emploi annuels répartis entre les diplômés universitaires, les jeunes issus de la formation professionnelle et les jeunes en rupture scolaire (MTESS, 2014), en plus d'un stock de chômeurs existant bien avant la mise en œuvre d'une politique nationale de l'emploi.

Figure 2 – Évolution du taux d'emploi en Algérie selon le sexe (2000-2016)



Source : enquêtes emploi auprès des ménages (ONS, 2001a-2016a) et Rétrospective Statistique (ONS, 2012c)

2.4. Les limites observées à la mise en œuvre et suivi des dispositifs

Les efforts déployés par l'État ont été relevés par le PNUD et l'OIT (2013), soulignant que l'Algérie représente le pays arabe ayant enregistré la plus forte baisse de chômage en deux décennies. Cependant cette baisse s'est accompagnée par une augmentation de l'emploi informel et les jeunes restent fortement touchés par ce fléau. Ainsi, l'Algérie a pour défi la poursuite de sa politique de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage avec un renforcement et coordination des divers dispositifs dans le but de créer des emplois stables et durables en substitution des emplois précaires encore existants.

La multiplication des réformes et des dispositifs appelle une question principale : celle de l'efficacité et de l'évaluation des politiques publiques. En effet, « la pertinence des mesures existantes [...] doit être jugée à l'aune des critères d'efficacité » (Erhel, 2009, 93). Évaluer l'efficacité des politiques de l'emploi permet de mesurer leur incidence sur le marché du travail. En Algérie, aucune évaluation

complète⁵n'a été menée à l'issue des différents programmes (Musette, 2013 ; Benhabib 2017), empêchant toute visibilité sur le rôle effectif de l'intermédiation de l'État dans la régulation du marché du travail.

Les techniques d'évaluation d'impact menées par les pays de l'OCDE constituent un socle de connaissances non négligeable permettant d'apprécier l'efficacité des dispositifs aux niveaux microéconomique et macroéconomique. L'évaluation microéconomique des politiques de l'emploi sur les bénéficiaires repose principalement sur l'estimation de l'effet *net* de la mesure en isolant les facteurs susceptibles d'influer sur les trajectoires individuelles des bénéficiaires. Cela implique de constituer deux groupes pour des fins de comparaisons ; un groupe de bénéficiaires (dit groupe de traitement ou groupe test), et un autre groupe constitué de non-bénéficiaires (dit groupe de contrôle ou groupe témoin). La constitution des groupes témoins s'effectue empiriquement selon deux méthodes : la méthode expérimentale et la méthode « quasi expérimentale ». Les instruments statistiques et économétriques d'évaluation des politiques de l'emploi se sont développés de façon à limiter les conséquences des biais de sélectivité dus à l'hétérogénéité entre les deux populations. Une expérience contrôlée permet de neutraliser ce biais de sélection en composant un groupe de contrôle doté de caractéristiques observables⁶ semblables au groupe des bénéficiaires. Cette méthode est toutefois jugée trop restrictive par les économètres et les statisticiens (Brodaty *et al.*, 2007 ; Fougère, 2010). Une autre limite est attribuée aux évaluations microéconomiques par rapport à l'impossibilité de tirer des enseignements généralisés des résultats obtenus (Erhel, 2009 ; Erkel-Rousse, 2014). L'évaluation macro-économique des politiques de l'emploi repose quant à elle sur l'estimation économétrique de l'effet net des mesures (dépenses publiques, nombre de participants) sur les niveaux d'emploi et de chômage (variable d'impact).

En termes d'efficacité, les politiques menées n'ont pas toujours les résultats attendus, ce qui justifie le recours aux évaluations des politiques de l'emploi afin de corriger les limites observées et réorienter les dépenses publiques vers les dispositifs les plus efficaces (Crépon, 2011). En ce sens, l'évaluation de processus et d'impact s'avèrent indispensables au cas de l'Algérie car les différents programmes publics deviennent lourds à supporter financièrement notamment avec la conjoncture économique actuelle (Musette, 2014). En outre, Gijón *et al.* (2012) soulignent que la faible rotation des emplois – due à la rigidité du marché du travail algérien et à l'inadaptation de l'offre à la demande – tend à réduire l'efficacité des mesures d'activation de l'emploi et à augmenter la durée des épisodes de chômage.

3. Le chômage d'insertion des jeunes diplômés

Avec l'obligation de la scolarisation des enfants âgés de 6 à 16 ans, le taux de scolarisation en Algérie a plus que doublé passant de 47% en 1966 (MSPRH, 2003) à 99% en 2013 (UNICEF, 2015) avec une nette progression pour les filles (+57 points de pourcentage) relativement aux garçons (+39 points de pourcentage). L'effectif global au niveau du Système d'Education et de Formation (SEF) a ainsi dépassé le seuil des 9,2 millions d'inscrits en 2014-2015 (tableau 9). La hausse la plus importante est constatée au niveau de l'enseignement supérieur dont les effectifs font plus que doubler entre 2000 et 2014 avec une présence plus importante des filles à hauteur de 60%. Bien qu'elles y soient moins confrontées⁷, le phénomène d'échec scolaire ou de sortie précoce du système éducatif restent non négligeables en touchant plus de 30% des jeunes âgés entre 15 et 29 ans (Benhaddad et Hammouda, 2016).

⁵ Une évaluation complète inclut au moins trois composantes : (i) une évaluation des besoins ; (ii) une évaluation du processus ; (iii) et une évaluation d'impact (Cling *et al.*, 2008).

⁶ Les caractéristiques non observables peuvent également être intégrées au travers de techniques économétriques de correction de l'hétérogénéité non observée.

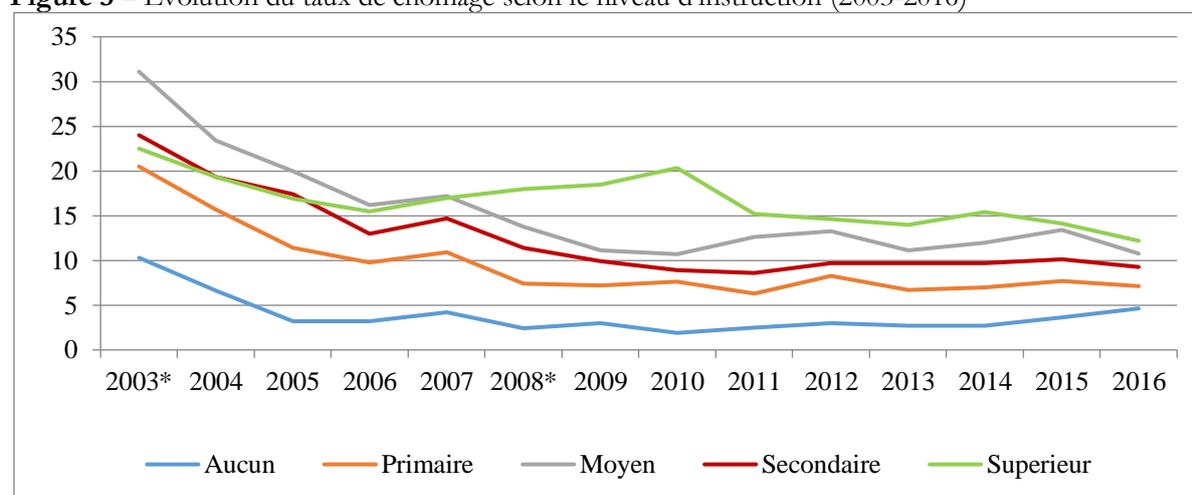
⁷ Les résultats d'une modélisation réalisée à partir des données de l'Enquête Jeunesse SAHWA 2015 révèlent que les filles sont moins touchées par l'exclusion scolaire avec une probabilité 0,6 fois moindre que les garçons (Benhaddad et Hammouda, 2016).

Tableau 9 – Effectifs inscrits par niveau d'enseignement de 2000/01 à 2014/15

Niveau d'enseignement	2000-2001	2004-2005	2010-2011	2013-2014	2014-2015
Enseignement primaire*	4 720 950	4 361 744	3 345 885	3 730 460	3 886 773
<i>Dont filles (en %)</i>	47	47	47	48	48
Enseignement moyen*	2 015 370	2 256 232	2 980 325	2 605 540	2 575 994
<i>Dont filles (en %)</i>	48	49	49	48	48
Enseignement secondaire	975 862	1 123 123	1 198 888	1 499 740	1 526 779
<i>Dont filles (en %)</i>	56	58	58	58	58
Enseignement supérieur**	549 009	818 623	1 235 964	1 297 750	--
MESRS (graduation et post-graduation)	488 617	755 463	1 107 074	1 189 972	1 241 550
<i>Dont filles (en %)</i>	52	56,9	59	60	--
Total	7 285 377	8 559 722	8 761 062	9 133 490	9 231 096

* Enseignement primaire et moyen à partir de 2003/04, antérieurement et respectivement (1^{er} et 2^e cycles) et (3^e cycle) de l'enseignement fondamental ; ** Englobe les inscrits au niveau du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), de l'Université de la Formation Continue (UFC) et dans les institutions hors MESRS
Source : L'Algérie en quelques chiffres et Annuaire Statistique de l'Algérie (ONS, années diverses) ; CNES (2016)

L'évolution des effectifs scolaires et universitaires est motivée d'une part par les nouvelles exigences de la demande en main-d'œuvre dans un marché du travail difficile d'accès et de plus en plus sélectif, et d'autre part par les niveaux de chômage élevés qui incitent les jeunes à poursuivre leurs études plutôt que de rester sans emploi. Weber (2002) soutient que l'investissement en éducation est positivement corrélé à un niveau chômage élevé étant donné le moindre coût d'opportunité de la poursuite des études. En effet, les jeunes enregistrent des taux de chômage élevés de l'ordre de 26,7% contre 7,9% pour les adultes (ONS, 2016). Le niveau d'instruction vient renforcer ces disparités. En 2016, les diplômés⁸ du niveau supérieur affichent un taux de chômage de 17,7% contre 7,7% pour les personnes sans la moindre instruction (figure 3).

Figure 3 – Évolution du taux de chômage selon le niveau d'instruction (2003-2016)

* Nos calculs pour 2003 et 2008 sur la base des données de l'ONS. Données non disponibles pour 2000-2002.
Source : Enquêtes emploi ONS, années diverses

Outre le rendement salarial mis en évidence par la théorie du capital humain (Becker, 1964 ; Mincer, 1974), l'investissement en éducation protégerait son détenteur du risque de se trouver sans emploi et diminuerait substantiellement les périodes éventuelles de chômage (Nickell, 1979 ; Mincer, 1993). Ce « cercle vertueux » admis entre éducation et emploi (Laing *et al.*, 1995 ; Burdett et Smith, 2002) semble faire défaut au contexte algérien. Ceci traduit l'incapacité de l'économie nationale à absorber les jeunes actifs en raison de l'inflation des effectifs du cycle supérieur, dans un contexte de frictions d'appariement (Pissarides, 1990 ; Mortensen et Pissarides, 1994) sur le marché du travail. En effet,

⁸ Il y a lieu de noter que les statistiques nationales ne fournissent pas de répartition des chômeurs (ni de taux de chômage) selon un croisement de l'âge, du sexe et du niveau d'instruction.

les demandes enregistrées au niveau de l'ANEM ont augmentée plus rapidement que les offres d'emplois proposées par les employeurs comme l'atteste les données reprises en annexe 1 sur la période 1990-2016. Les taux de placement sont de ce fait très faibles (23%, ONS, 2014) notamment chez les demandeurs d'emploi de niveau d'instruction moyen (36%) et supérieur (33%) (ANEM, 2017). Le taux de mésappariement est de 8% en 2013 et plus de 25% des offres d'emploi restent insatisfaites en 2016 en raison des préférences des candidats (67%) à travailler dans le secteur public plutôt que dans le secteur privé, des rémunérations peu attrayantes (14%) ainsi que du type de contrat proposé (CDD) (10%) selon une récente publication de l'ANEM (2017).

4. Le chômage d'insertion des jeunes femmes

Si la tendance générale du chômage est manifestement à la baisse, elle n'est toutefois pas uniforme. Les femmes algériennes sont plus touchées par ce fléau que les hommes et occupent une part croissante dans la population totale au chômage qui s'élève de 11% à 34% entre 2000 et 2016. Plusieurs études empiriques prédisent une plus grande probabilité de chômage des femmes (Lassassi et Hammouda, 2012 ; Benhabib, 2017). Les jeunes femmes (15-24 ans) sont encore plus exposées (49,9%) à ce fléau relativement à leurs homologues masculins (22,3%). Pour ce qui est du niveau de capital humain, les statistiques nationales dévoilent que près de la moitié des femmes en situation de chômage (47,9%) disposent d'un niveau d'instruction supérieur contre 13% d'hommes chômeurs de même niveau (ONS, 2016). Cette interaction entre l'âge, le genre et le niveau d'instruction met en évidence la *vulnérabilité multiple*⁹ des femmes sur le marché du travail algérien. Il en ressort une situation paradoxale : le niveau de capital humain élevé ne protège les femmes ni contre le risque de se retrouver au chômage ni contre les inégalités au sein même de l'emploi. Ajoutons à cela les réseaux réduits des femmes (Lassassi et Muller, 2013) qui limitent leurs chances d'accéder à l'emploi compte tenu de la part non négligeable attribuée à ce mode de recrutement alternatif dans le processus de recherche d'emploi (Granovetter, 1974). En effet, l'accès à l'emploi passe à travers les réseaux personnels dans près de 80% des cas en Algérie (ONS, 2014).

Comme déjà indiqué, hormis l'ANGEM, les femmes touchées par les politiques de l'emploi mises en place par les pouvoirs publics (ANEM, ANSEJ) ne dépassent pas 10%. Ce, en dépit des initiatives en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes en Algérie. Ces efforts ne se sont pas accompagnés d'une politique nationale engageant tous les intervenants et départements sectoriels à intégrer la dimension genre dans les différents programmes et politiques publics (Donnat, 2012 ; CE, 2014).

Les femmes sont plus affectées par le chômage et la précarité que les hommes ; soit elles sont plus diplômées et moins impliquées dans l'entrepreneuriat que les hommes et elles s'insèrent plus dans le secteur public, soit elles s'insèrent dans une activité précaire du secteur privé.

Il est pourtant reconnu que l'égalité de genre et l'émancipation économique des femmes sont favorables à la croissance et au développement (Agénor et Canuto, 2013 ; IMF, 2013). A ce titre, des politiques de discriminations positives représentent une alternative intéressante en vue de remédier à la sous-représentation des femmes sur le marché du travail algérien.

Conclusion

Dans un contexte de persistance du chômage juvénile, les politiques de l'emploi constituent un outil primordial de lutte contre la persistance du sous-emploi. Au regard du court et moyen terme, l'impact macroéconomique des dispositifs mis en place en Algérie s'avère faible. Du point de vue qualitatif, les emplois aidés sont précaires et la défaillance des jeunes entrepreneurs se manifeste. Le chômage des jeunes en Algérie est une caractéristique structurelle du marché du travail qui affecte notamment les jeunes diplômés et les femmes de manière inégale. L'analyse de l'effet différencié de ces dispositifs sur l'insertion des jeunes et des femmes, révèle une inégalité de genre en dépit de l'élévation de leur niveau de capital humain.

⁹ En référence à la notion de « double vulnérabilité » (*double jeopardy*) introduite par Beale (1970) pour décrire la double discrimination (racisme et sexisme) subie par les femmes noires.

Face à l'augmentation de la population au chômage, il est nécessaire de libérer le pays des chaînes des rentes pétrolières et de diversifier l'économie en encourageant les investissements porteurs de valeur ajoutée et générateurs d'emplois durables en direction des catégories les plus jeunes et notamment les diplômés et les femmes. En effet, l'État ne peut absorber cette masse de demandeurs d'emploi à lui seul.

Bien que ce papier recense de manière originale les réalisations des différents dispositifs sur une période de près de 20 ans (1997-2016), les données publiées restent discontinues et agrégées. Ces limites nous conduisent à exploiter des données individuelles tirées d'une enquête réalisée au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou afin d'analyser les caractéristiques des actifs (occupés et chômeurs) selon l'âge, le genre et le niveau de capital humain.

Références bibliographiques

- Adair P. et Bellache Y. (2008). Emploi informel et secteur privé en Algérie : contraintes et gouvernance de la création d'entreprises. Colloque "*Entrepreneuriat et développement territorial et local*", FSEG, MECAS, Université de Tlemcen, Algérie, 3-4 décembre.
- Adouka L. et Bouguell Z. (2013). Estimation de la loi d'Okun en Algérie à l'aide d'un modèle ECM. *RoadKedissadiaReview*, 6 : 21-40, Université El Oued.
- Agénor P. and Canuto O. (2013). Gender Equality and Economic Growth in Brazil, a Long Run Analysis. *Economic premise*, 109, The World Bank, March.
- ANEM (2017). Informations statistiques, décembre 2016. Alger. Agence Nationale de l'Emploi. <http://www.anem.dz>
- ANEM (2016). Informations statistiques, décembre 2015. Alger. Agence Nationale de l'Emploi. <http://www.anem.dz>
- ANEM (2015). Extrait de la base de données. mimeo, Alger. Agence Nationale de l'Emploi.
- ANGEM (2017). Réalisations 2005-2016- Etats statistiques. Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit. Alger. <http://www.angem.dz>
- ANSEJ (2016). Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes. Alger. <http://www.ansej.dz>
- Bassanini A. and Duval R. (2009). Unemployment, Institutions, and Reform Complementarities: Reassessing the Aggregate Evidence for OECD Countries, *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 25, 1 : 40-59.
- Becker G. S. (1964). *Human Capital*, 2nd eds., New York, Columbia University Press.
- Benhabib L. (2017). Chômage des jeunes et inégalités d'insertion sur le marché du travail algérien : analyses multidimensionnelles et expérimentation, Thèse de Doctorat, Université Paris-Est.
- Benhaddad N. A. et Hammouda N-E (2016). L'exclusion scolaire: causes et impacts: le cas de l'Algérie. SAHWA Policy Paper, n° 03.
- Brodaty T., Crépon B. Fougère D. (2007). Les méthodes micro-économétriques d'évaluation et leurs applications aux politiques actives de l'emploi, *Économie & prévision*, 177 : 93-118.
- Bunel M., Emond C. et L'Horty Y. (2012). Evaluer les réformes des exonérations générales de cotisations sociales, Rapport de recherche, n° 4, TEPP - Travail, Emploi et Politiques Publiques.
- Burdett K. and Smith E. (2002). The Low Skill Trap, *European Economic Review*, 46: 1439-1451.
- Carbonnier C., Palier B. et Zemmour M. (2014). Exonérations ou investissement social ? Une évaluation du coût d'opportunité de la stratégie française pour l'emploi, LIEPP Working Paper, n° 34, Axe Politiques socio-fiscales.
- CE (2014). Les droits des femmes et les perspectives de coopération euro-méditerranéenne, Commission sur l'égalité et la non-discrimination, Doc. 13596, Conseil de l'Europe, septembre.
- Cling J. P., Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2008). L'évaluation d'impact des politiques publiques : enjeux, méthodes, résultats, Les Journées de TAM DAO : 15-47.
- CNES (2016). Rapport National sur le Développement Humain 2013-2015. Quelle place pour les jeunes dans la perspective du développement humain durable en Algérie? Conseil National Economique et Social en collaboration avec le PNUD, Algérie
- Crépon B. (2011). Le cadre général d'analyse, les méthodes d'appariement et les expériences contrôlées, actes du séminaire Méthodes d'évaluation des politiques publiques : 39-48.
- Donnat M. (2012). L'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes en Algérie, Rapport final d'évaluation, New York, février.
- Erhel C. (2009). *Les politiques de l'emploi*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF).

- Erkel-Rousse H. (2014). Introduction générale, *Économie & prévision*, 204-205 : 1-12.
- Fougère D. (2010). Les méthodes économétriques d'évaluation, RFAS, 1-2, pp : 105-128.
- Gijón J., Furceri D. et Crivelli E. (2012). Algérie : Questions choisies, rapport, 12/22, Fonds Monétaire International, Washington, février.
- Granovetter M. (1974). *Getting a Job - A Study of Contacts and Careers*. University of Chicago Press.
- IMF (2013). Women, Work, and the Economy: Macroeconomic Gains from Gender Equity, Staff Discussion Note, International Monetary Fund, Washington.
- Kadi M.(2013).Relation entre PME et emploi en Algérie : quelle réalité ? Colloque international, Université de Sétif.
- Gouvernement algérien (2010). 2^e rapport national sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, Alger.
- Laing D., Palivos T. and Wang P. (1995).Learning, Matching and Growth, *Review of Economic Studies*, 62: 115-129.
- Lassassi M. et Hammouda N-E. (2012b). Le fonctionnement du marché du travail en Algérie : population active et emploi occupé, *Région et Développement*, 35 : 99-120.
- Lassassi M. et Muller C. (2013). Réseaux sociaux et insertion sur le marché du travail en Algérie, EconomicResearch Forum, Working Paper series, 756.
- Layard R. (2004). Good Jobs and Bad Jobs, *CEP Occasional Paper*, n° 19, London School of Economics.
- L'Horty Y. (2013). Politiques de l'emploi : pourquoi ça ne marche pas ?, *Regards croisés sur l'économie*, 13 : 91-102.
- MIM (2016a). Bulletin d'information statistique n° 29. Ministère de l'Industrie et des Mines. Alger.Novembre.<http://www.mdipi.gov.dz>
- MIM (2016b). Bulletin d'information statistique n° 28. Ministère de l'Industrie et des Mines. Alger. Mai. <http://www.mdipi.gov.dz>
- MIM (2015a). Bulletin d'information statistique n° 27. Ministère de l'Industrie et des Mines. Alger. Septembre <http://www.mdipi.gov.dz>
- MIM (2015b). Bulletin d'information statistique n° 26. Ministère de l'Industrie et des Mines. Alger. Avril. <http://www.mdipi.gov.dz>
- Mincer J. (1993).*Studies in Human Capital: Collected Essays of Jacob Mincer*, vol. 1, Cambridge, Edward Elgar.
- Mincer J. (1974).*Schooling, Experience and Earning*, New York, National Bureau of Economic Research.
- Mortensen D. and Pissarides C. (1994). Job Creation and Job Destruction in the Theory of Unemployment, *The Review of Economic Studies*, vol. 61, 3: 397-415.
- MSPRH (2003). Population et Développement en Algérie, Rapport National CIPD+10, Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Alger, décembre.
- MTESS (2014). Autonomisation et emploi des jeunes dans les wilayas d'Adrar et Médéa, Document de projet, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Alger.
- Musette M. S. (2014). Les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie. European Training Fund.
- Musette M. S. (2011). Au-delà de la structure insider-outsider du marché du travail, Algérie, Document d'information, Banque Mondiale, Alger, 31 juillet.
- Musette M.S., Isli M.A. et Hammouda N. (2003). Marché du travail et emploi en Algérie, Eléments pour une politique nationale de l'emploi, Programme Des emplois en Afrique, Organisation Internationale du Travail, Genève, octobre.
- Nemiri YaiciF. (2014). Les PME et l'emploi en Algérie : une diversité de dispositifs d'appui pour quel résultats? *Les Cahiers du CREAD*, 110:53-73
- Nickell S. (1997). Unemployment and Labor Market Rigidities: Europe versus North America, *Journal of Economic Perspectives*, vol. 11, n° 3.
- Nickell S., Nunziata L. and Ochel W. (2005) Unemployment in the OECD since the 1960s: what do we know, *The Economic Journal*, vol. 115, 500: 1-27.
- ONS (2001-2016). Enquêtes emploi auprès des ménages, années diverses, Office National des Statistiques, Alger.
- ONS (2007-2014). Annuaire Statistiques de l'Algérie, n° 23, n° 29, n° 30, Office National des Statistiques, Alger.
- ONS (2007-2014). L'Algérie en quelques chiffres, n° 32, n° 44.Office National des Statistiques, Alger. <http://www.ons.dz/>

ONS (2012). Rétrospective Statistique 1962-2011. Office National des Statistiques. Alger.
<http://www.ons.dz/>

Pissarades, C.A. (2000). *Equilibrium Unemployment Theory*. 2nd Edition. Cambridge: MIT Press.

Pissarides C. (1990). *Equilibrium Unemployment Theory*, New York, Basil Blackwell.

Premier Ministre (2012). Bilan des réalisations économiques et sociales de l'année 2011, Portail du Premier Ministre, Alger.

Premier Ministre (2009). Bilan des réalisations économiques et sociales de la période 1999-2008, Portail du Premier Ministre, Alger.

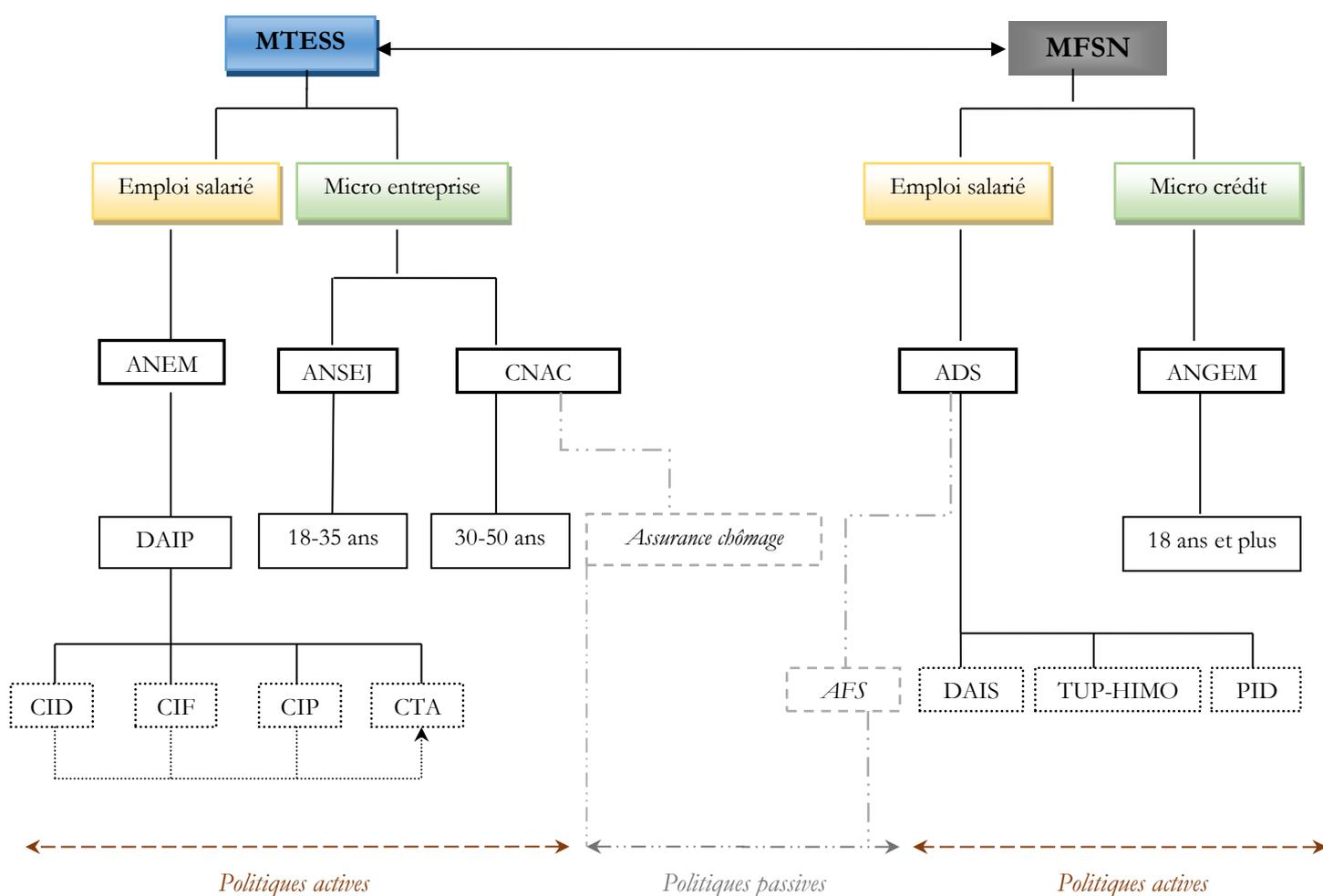
UNICEF (2015). Situation des enfants dans le monde 2015, tables statistiques. Récupéré du site de l'organisme : http://www.unicef.org/french/infobycountry/algeria_statistics.html

Weber B. A. (2002). The Link Between Unemployment and Returns to Education: Evidence from 14 European Countries, *Education + Training*, 44: 171-178.

Zajdela H. (2009) Comment et pour quoi activer les inactifs ?, *Travail et Emploi*, 78 : 69-76.

Annexes

Annexe 1 – Les Ministères intervenants dans la politique de l'emploi



Observation : L'Allocation Forfaitaire de Solidarité (AFS) ainsi que le système d'assurance chômage instauré par la CNAC constituent des politiques passives du marché du travail. La première est destinée aux personnes dépourvues de ressources, inaptes au travail et non couvertes par d'autres programmes d'assistance sociale. La seconde vise à indemniser les salariés permanents et affiliés à la sécurité sociale durant une période cumulée de plus de trois ans, ayant perdu leur emploi pour raison économique indépendante de leur volonté.

Source : Musette (2011, 21) réadapté par les auteurs.

Annexe 2 – Demandes et offres d’emplois enregistrées sur la période 1990-2016

Années	Demandes d’emplois reçues	Offres d’emplois reçues	Placements réalisés				Offres d’emploi non satisfaites		Demandes d’emploi non satisfaites		Taux de mésappariement*
			Permanents	Temporaires	Total	Taux de placement*	Nombre	Taux de vacation*	Nombre	Taux de non placement*	
1990	229845	78783	33055	27443	60498	26%	18285	23%	169347	74%	8%
1991	158875	53922	19382	22837	42219	27%	11703	22%	116656	73%	7%
1992	170709	44815	14752	21916	36668	21%	8147	18%	134041	79%	5%
1993	153898	43031	15173	20258	35431	23%	7600	18%	118467	77%	5%
1994	142808	44205	12806	24179	36985	26%	7220	16%	105823	74%	5%
1995	168387	48695	11578	29885	41463	25%	7232	15%	126924	75%	4%
1996	134858	36768	6134	25976	32110	24%	4658	13%	102748	76%	3%
1997	163800	27934	5090	19740	24830	15%	3104	11%	138970	85%	2%
1998	166299	28192	3926	22638	26564	16%	1628	6%	139735	84%	1%
1999	121309	24726	3727	18650	22377	18%	2349	10%	98932	82%	2%
2000	100919	24489	3014	19165	22179	22%	2310	9%	78740	78%	2%
2001	99913	25662	3191	20505	23696	24%	1966	8%	76217	76%	2%
2002	147914	31358	3647	23400	27047	18%	4311	14%	120867	82%	3%
2003	234093	47057	6696	32509	39205	17%	7852	17%	194888	83%	3%
2004	570736	73311	11689	45357	57046	10%	16265	22%	513690	90%	3%
2005	401670	86067	11956	52136	64092	16%	21975	26%	337578	84%	5%
2006	590784	132117	17627	79223	96850	16%	35267	27%	493934	84%	6%
2007	749678	168950	19307	106334	125641	17%	43309	26%	624037	83%	6%
2008	1176156	213194	21304	133968	155272	13%	57922	27%	1020884	87%	5%
2009	963016	235606	21286	149572	170858	18%	64748	27%	792158	82%	7%
2010**	612834	234666	22033	157788	179821	29%	54845	23%	433013	71%	9%
2011	742272	253605	18580	163009	181589	24%	72016	28%	560683	76%	10%
2012	903134	287110	23007	191805	214812	24%	72298	25%	688322	76%	8%
2013	1136477	349179	26627	233527	260154	23%	89025	25%	876323	77%	8%
2015	811115	441812	19204	318917	338121	42%	103691	-	472994	-	-
2016	654460	465901	-	-	370144	57%	95757	-	284316	-	-

*Le taux de placement fait référence au nombre de placements réalisés rapporté aux demandes d’emploi enregistrées ; le taux de vacation fait référence au nombre d’offres d’emploi non satisfaites rapporté aux offres d’emploi reçues ; le taux de non placement fait référence au nombre de demandes d’emploi non satisfaites rapporté aux demandes d’emploi enregistrées ; le taux de vacation fait référence au nombre d’offres d’emploi non satisfaites rapporté aux demandes d’emploi enregistrées. Non calcul pour les années 2015 et 2016 car les données sont tirées d’une source différente (ANEM)

Notes : A partir de 2010, ne sont pas compris les demandeurs pourvus d’emploi à la recherche d’un autre emploi. Données non disponibles pour l’année 2014.

Source : L’Algérie en quelques chiffres (ONS, 2000-2014) ; ANEM (2016) ; ANEM (2017)

Annexe 3 – Répartition du potentiel emploi ANGEM par secteurs d'activité selon le sexe (2014)

Secteurs d'activité	Femmes (< 30 ans)	Hommes (< 30 ans)
Agriculture	3,4	17
Artisanat	81,4	8,7
BTP	0,1	24,7
Industrie	0,8	6,2
Pêche	0,0	0,3
Service	14,1	37,2
Commerce	0,1	6
Total	100	100

Source : ANGEM (2016) ; CNES (2016)

Annexe 4 – Projets financés par l'ANSEJ selon le genre et le secteur d'activité

Secteur d'activité	Projets financés*	Hommes	Femmes	Taux de féminité (%)
Agriculture	52 367	49 951	2 416	5%
Artisanat	42 513	35 258	7 255	17%
Bâtiment et travaux publics	31 864	31 172	692	2%
Hydraulique	541	517	24	4%
Industrie	23 915	20 528	3 387	14%
Maintenance	9 081	8 928	153	2%
Pêche	1 119	1 103	16	1%
Professions Libérales	9 198	5 135	4 063	44%
Services	104 947	87 889	17 058	16%
Transport frigorifique	13 385	12 996	389	3%
Transport de marchandises	56 530	55 821	709	1%
Transport de voyageurs	18 985	18 504	481	3%
Total	364 445	327 802	36 643	10%

* Cumul au 30/06/2016

Source : MIM (2016)